



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires



SIGNATURE DE L'AVENANT À LA CONVENTION DU PROGRAMME « ACTION CŒUR DE VILLE »



Le préfet a signé, le 21 décembre, un avenant de projet à la convention « Action cœur de Ville » intégrant les nouvelles dispositions du programme « Action cœur de ville 2 » avec Gérard TRÉMÈGE, président de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et maire de la ville de Tarbes et Thierry LAVIT, maire de la ville de Lourdes.



Action cœur de ville : Redonner de l'attractivité et du dynamisme aux centres des villes moyennes

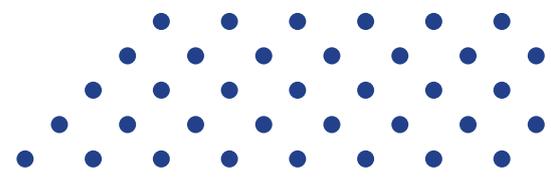
Lancée en mars 2018, **Action Cœur de ville** est une politique prioritaire du **gouvernement de soutien au développement durable et à l'attractivité** de 234 villes moyennes qui exercent une fonction irremplaçable de centralité pour tout leur territoire.

Cette politique est fondée sur un investissement massif visant **la revitalisation des centres-villes** avec, aux côtés de l'Etat, trois partenaires donateurs nationaux : La Banque des Territoires, Action Logement et l'Agence Nationale de l'Habitat.

Élaboré en concertation avec les élus et les acteurs économiques des territoires, **ce plan vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.**

Construites autour d'un projet de territoire, **les actions de revitalisation s'inscrivent dans des conventions partenariales de financement autour de cinq axes structurants :**

1. **réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville ;**
2. **développement économique et commercial équilibré ;**
3. **accessibilité, mobilité et connexions ;**
4. **mise en valeur de l'espace public et du patrimoine ;**
5. **accès aux équipements et aux services publics.**



Un second souffle pour relever le défi de la transition écologique en cœur de ville

Afin de poursuivre la dynamique enclenchée en 2018 de lutte contre la désertification des centres-villes, **le Président de la République a annoncé, le 7 septembre 2021, la prolongation du programme Action Cœur de Ville jusqu'en 2026.** Il est un vecteur opérationnel et de confiance pour continuer à déployer les politiques prioritaires du gouvernement dans les territoires sur les transitions écologique, démographique et économique :

- ▶ **conduire les actions d'adaptation au changement climatique** par des actions sur la nature en ville, de sobriété foncière et de lutte contre l'étalement urbain ainsi que de décarbonation des mobilités des personnes et des marchandises ;
- ▶ **conforter le socle de services, de vivier d'emploi et le rôle de centralité des villes moyennes** pour l'ensemble de leur territoire, en veillant à assurer une articulation entre urbanisme et transports ;
- ▶ **revitaliser prioritairement leur centre-ville** afin d'y (re)mettre habitants et activités dans un cadre de vue accueillant, agréable et inclusif ;
- ▶ **accélérer le passage à l'opérationnel des actions**, en apportant aux villes l'accompagnement nécessaire à la mise en œuvre de projets transversaux plus complexes et des financements adaptés.
- ▶ **embellir nos entrées de ville** en améliorant leur qualité architecturale, urbaine et paysagère.



Des résultats tangibles dans les villes de Tarbes et Lourdes depuis 2018

Les villes de Tarbes et de Lourdes, sous la coordination de la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, souhaitent aujourd'hui prolonger le programme « Action Cœur de ville », signé le 28 septembre 2018. Il s'agit de conforter les avancées notables observées en matière de revitalisation sur la première période, autour de projets structurants dont la plupart ont été mis en chantier, achevés pour certains, nécessitant un redéploiement pour la période à venir pour d'autres. **Le premier contrat a déjà permis aux deux villes de lancer un vaste programme de rénovation de leur centre-ville** qui s'est déroulé en plusieurs étapes :

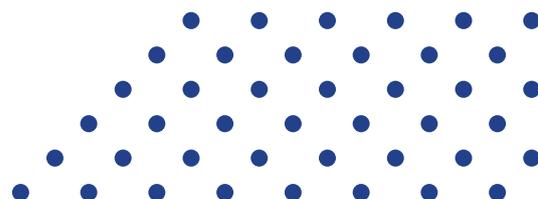
- ▶ une phase de diagnostic puis de définition d'une stratégie (2018-2019) ;
- ▶ une phase de déploiement opérationnel (2020-2022) du plan d'action.

À ce jour, le montant global des 50 actions prévues sur Tarbes et Lourdes approche les 20M€, dont 42,5 % de financement par l'État. Sa concomitance avec la mise en œuvre du programme NPNRU sur le site de l'Ophite (Lourdes) et de Bel-Air (Tarbes) et de deux OPAH-RU a permis d'engager une synergie dynamique.

Exemples de projets



REQUALIFICATION DE LA PLACE AU BOIS À TARBES



Le projet

Cette ancienne gare routière a été entièrement réhabilitée pour créer un nouvel espace urbain, végétal et de détente pour tous. Cette place 2.0 allie :

- ▶ connectivité (réseau Wifi, éclairage LED intelligent...);
- ▶ accessibilité (contrastes de couleurs, potelets bicolores, bandes d'éveil au sol, places de parking pour les personnes à mobilité réduite...);
- ▶ mobilités douces (allée centrale piétonne, piste cyclable bidirectionnelle...);
- ▶ verdure (univers naturel de proximité avec des arbres et arbustes, de l'eau, des pelouses).
- ▶ convivialité (aire de jeux sécurisée, théâtre de verdure sous forme d'amphithéâtre...).

2
CHIFFRES
CLÉS



Montant total
du projet

1 410 000 €

Montant de
la subvention
de l'État

500 000 €



RÉNOVATION DES TROIS PLACES CENTRALES À LOURDES : MARCADAL, CHAMPS COMMUN ET PEYRAMALE



Le projet

Lieux de vie et de partage, ces places seront rénovées successivement pour devenir des lieux de vie pour les habitants comme pour les pèlerins et touristes. Ce réaménagement urbain proposera aux habitants et aux visiteurs un cœur de ville piéton, apaisé, confortable et moins pollué (végétalisation de l'espace public, réduction de la place de la voiture, amélioration de la qualité de l'air, sécurisation des piétons...).

La place Marcadal a d'ores-et-déjà été rénovée avec la piétonisation de la place, l'installation d'un nouveau mobilier urbain, la réparation et l'étanchéité de la fontaine et la sécurisation du parcours piéton pour un total de 40 000 €.

2
CHIFFRES
CLÉS



Montant total
du projet
(3 places)

3 800 000 €

Montant de
la subvention
de l'État

1 140 000 €





agence nationale
de la cohésion
des territoires

Contact

Contact presse de la Préfecture

Service communication
Préfecture des Hautes-Pyrénées
4 place Charles de Gaulle, 65 000 Tarbes
pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr
05 62 56 65 05 / 06 13 23 07 80



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Crédits photos :

© Service communication de la ville de Tarbes
© Service communication de la ville de Lourdes